



RETRAITÉS
NANCY
ET ENVIRONS

FICHE
TECHNIQUE
N°11

NOVEMBRE 2017

PAGE 1

LE DOSSIER PHARMACEUTIQUE



■ QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le dossier pharmaceutique est **personnel** et **gratuit**, il contient des éléments sur **votre identité** : nom de famille, prénom, date de naissance, sexe...

Le dossier pharmaceutique est un **dossier informatique qui recense les médicaments qui vous ont été délivrés** au cours des 4 mois précédents pour les médicaments classiques, 3 ans pour les médicaments biologiques, 21 ans pour les vaccins.

Y sont inscrits les **noms** des produits, les **quantités** et les **dates** d'achat.

■ QUELS AVANTAGES POUR LES PATIENTS ?

Avec ce dossier, le pharmacien a une **vision globale** de tous vos traitements en cours, qu'il les ait lui-même délivrés ou pas. Il peut ainsi vérifier que certains médicaments ne font **pas double emploi** ou qu'il n'y a **pas d'interactions** dangereuses.

■ QUI PEUT CONSULTER CE DOSSIER ?

Les **pharmaciens** avec leur carte professionnelle et votre carte Vitale.

Les **médecins** d'un établissement de soins ont aussi la possibilité de consulter votre dossier pharmaceutique, **sauf opposition de votre part**.

■ DE QUEL CONTRÔLE DISPOSEZ-VOUS ?

La consultation de votre dossier ne peut pas se faire **si vous la refusez explicitement**.

Une fois la consultation terminée, **aucune donnée n'est conservée** dans l'ordinateur du pharmacien.

Vous pouvez en **demander sa clôture à tout moment** par n'importe quel pharmacien, une attestation vous sera alors délivrée.

⚠ ATTENTION : le dossier est **automatiquement clos** au bout de 3 ans s'il n'y a eu aucun accès sur cette période.

■ COMMENT OUVRIR ET UTILISER SON DOSSIER PHARMACEUTIQUE ?

Tous les pharmaciens équipés (98%) sont **tenus de vous le proposer**.

Le dossier pharmaceutique est **facultatif**, votre pharmacien **ne peut pas vous l'imposer**.

Le dossier pharmaceutique est aussi un **outil de sécurité sanitaire**. Ainsi, l'Ordre des Pharmaciens peut diffuser à l'ensemble des pharmacies une alerte sanitaire ou un avis de retrait de médicament ou signaler d'éventuelles rupture d'approvisionnement. Il peut aussi permettre une **meilleure coordination des soins** entre la ville et l'hôpital.

CONTACT :

15, boulevard Charles V
54000 NANCY

☎ 03 83 39 45 13

☎ 07 86 70 76 45

ulr.cfdt.nancy.et.environs
@gmail.com